

Retour sur la typification des vécus

Frédéric Borde

Présentation

Dans cet article, je voudrais dans un premier temps, proposer une étape de clarification sur l'usage que nous faisons, au GREX2, des index V1, V2, V3, V4. Dans un second temps, j'envisagerai la possibilité d'articuler ces index avec les évolutions des techniques d'explicitation, qui ne se limitent plus au moyen de l'évocation, ainsi qu'avec la récente proposition de Pierre Vermersch de distinguer quatre niveaux de descriptions. J'appuierai mes propos sur le rappel et la reprise de schémas synthétiques proposés par Pierre à l'occasion d'anciens articles.

Introduction

Il semble que nous soyons tous d'accord pour constater que notre activité de recherche nous amène à présenter des travaux, à publier des articles toujours plus complexes, et les discussions, durant les deux derniers séminaires, concernant la dimension formelle, communicationnelle de ces exposés me semblent importantes.

Nous savons que toute communauté épistémique rencontre la nécessité de créer les signes permettant de nommer le micro-monde qu'elle invente, par simple souci d'intelligibilité. Nous partageons donc, au GREX2, un répertoire de conventions, le plus souvent proposées par Pierre Vermersch et adoptées au fil des discussions et des articles. L'objectif de ce texte est de rapprocher différentes définitions, différents schémas organisateurs afin de retrouver une cohérence d'ensemble, une articulation de notions particulières qui se sont enchaînées sur une vingtaine d'années.

Mon intention est née d'une discussion que Claudine Martinez et moi-même avons eue à propos de son dernier article, dont l'extrait suivant avait attiré mon attention :

« Là, j'écris d'un lieu où je suis positionnée en V4, je regarde après 2 mois et demi ce qui est consigné dans ces écritures qui sont des V3. Là, je ne suis pas en évocation, je peux lire, relire, tourner les pages et qualifier ce qui est écrit et aussi rentrer à nouveau en évocation. »¹⁷

Qu'est-ce qu'un V4 ? Dans cette définition de Claudine, remise dans le contexte de son article, on comprend que :

¹⁷ Claudine Martinez, « Vous avez dit : AUTO-EXPLICITATION ? », *Expliciter* n°104, p. 39, note n°14.

1 – un V4 est différent d'une reprise (définie dans sa note 12¹⁸) qui vise à produire un nouveau recueil de données sur un même vécu.

2 – un V4 consiste à se référer à un V3 (un V4 succède à un V3).

3 – un V4 peut se faire sans évocation, ou bien avec les moyens de l'évocation.

Si les deux premiers points ne me semblent pas poser de problème, le dernier, en revanche, me semble équivoque.

Suffit-il à une séance de travail de succéder à la précédente pour voir augmenter l'index de son vécu ?

Ou bien avons-nous un critère de type noétique, se basant sur la nature des actes qui y sont posés pour discriminer ce qui correspond exclusivement à un V4 ?

Le V4 de Claudine est bigarré, il peut s'opérer avec ou sans évocation. Mais en quoi cette activité de lecture qui « qualifie ce qui est écrit » est-elle différente de ce que nous nommons l'« analyse », qui consiste à traiter les données déjà recueillies ?

Quel est donc le statut de ce V4 ?

Reconnaissant un problème qui s'est régulièrement posé, Claudine et moi-même avons conclu qu'il serait bon de retourner aux sources.

1- Possibilité d'un V4

Le thème de l'indexation des entretiens successifs a fait l'objet d'un premier article en 1996¹⁹ et d'un second en 2006²⁰. Or, d'un article à l'autre, le propos apparaît divergent sur le statut d'un V4.

1. 2 – Le critère d'indexation en 2006

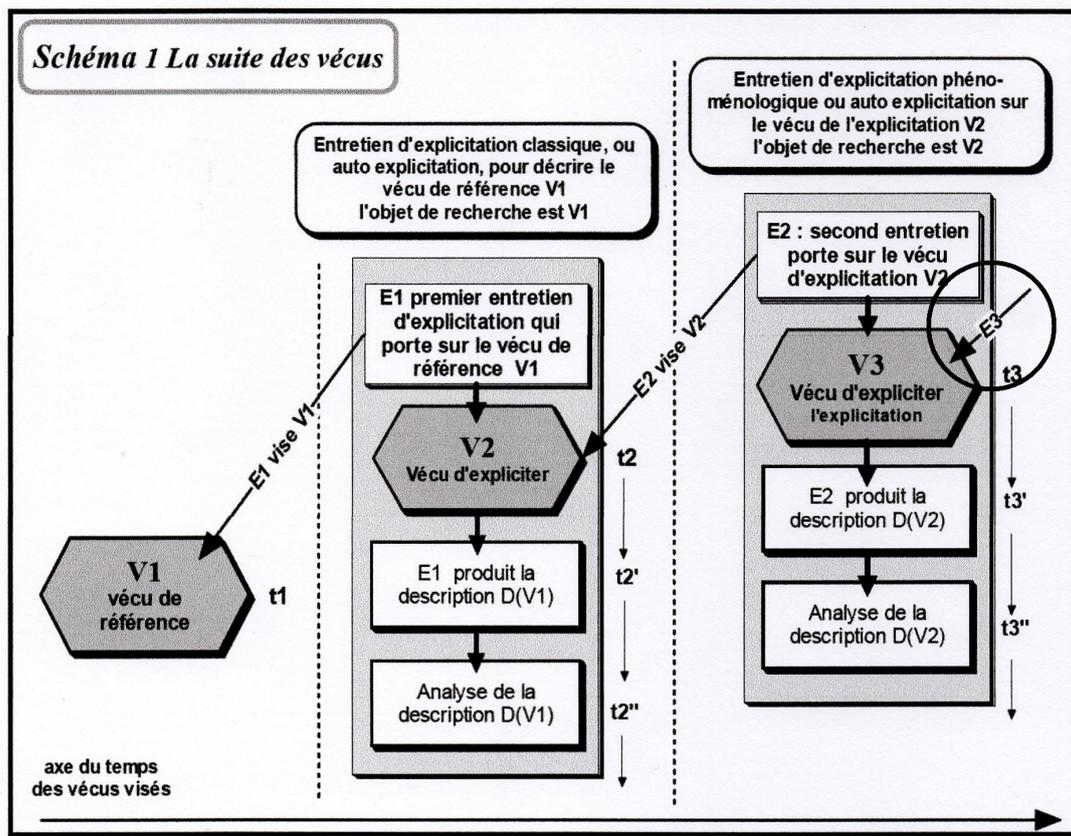
Je commence volontairement par le plus récent, l'article de 2006, dans lequel on trouve deux schémas.

Le premier, qui reprend un schéma de 1996, présente la suite des vécus :

¹⁸ « Dans l'auto-explicitation, le travail se fait par sessions successives étalées dans le temps, quelques fois sur plusieurs semaines, à chaque démarrage un temps de lecture des écritures précédentes est faite, on appelle ça une reprise. Les reprises peuvent aussi se faire au sein d'une session. », *Ibid.*, p. 37.

¹⁹ Pierre Vermersch, « Pour une psychophénoménologie /2, problèmes de validation. » *Expliciter* n° 14, mars 1996, p. 1-11.

²⁰ Pierre Vermersch, « Vécus et couches des vécus. Questionner le déroulement d'un entretien (V3) », *Expliciter* n° 66, octobre 2006, p. 32-47. Cet article présente, en outre, les premières expériences d'introduction de dissocié dans la conduite d'un entretien d'explicitation.



De ce schéma, nous pouvons déjà déduire la possibilité d'un V4 à partir de la flèche E3 oblique, tout à droite du tableau (entourée). Elle provient manifestement d'un V4 potentiel. Le texte nous le confirme : « Pendant ce second entretien (E2) se déroule un nouveau vivre particulier, V3, qui vise le vivre de V2 et qui ne se vise donc pas lui-même. Mais il pourrait ensuite, faire l'objet d'un nouvel entretien E3 qui l'explorerait lors d'un vécu d'entretien V4. »

Le 4^{ème} indexe la situation du V dans la chronologie des entretiens (c'est tout simplement le 4^{ème} entretien). Pierre précise ensuite : « Probablement, un tel entretien (V4) serait intéressant pour comprendre la dimension méthodologique de la conduite d'entretien par l'intervieweur : comment s'y prend-il pour questionner des choses aussi abstraites que les modes de représentations, les transitions d'actes évocatifs, etc. ? Comment arrive-t-il à coordonner un projet de recherche abstrait et le suivi incarné du vécu d'entretien ?²¹ » Le V4, lors d'un troisième entretien (E3) consisterait ici à prendre pour objet le vécu d'accompagnement de B durant l'entretien 2 (E2). Or, le vécu de B lors de cet entretien n'est pas réfléchissant, il est entièrement vécu dans un nouvel « ici et maintenant » : il présente le caractère noétique d'un V1. Donc, dans le schéma de la suite des vécus, V3 serait défini par « vécu d'explicitier l'explicitation » non-seulement du point de vue de A (première personne), mais

²¹ *Ibid.*, p. 34-35

aussi du point de vue de B et de C (seconde personne)²² ? De fait, dans ce même article, Pierre écrit : « lors de l'entretien d'explicitation E1, chacun des participants vit l'entretien, chacun a un vécu d'entretien (V2) dans la position où il est (interviewé, intervieweur, observateur s'il y en a un)²³. » Cette fois, il devient manifeste que pour Pierre, en tous cas en 2006, le V3, et donc aussi le V4, est un entretien qui permet le réfléchissement d'une séance antérieure d'entretien d'explicitation. Mais à partir de la seule condition d'avoir pris part à un E2 (entretien ou auto-explicitation), en première ou seconde personne, on perd la caractéristique de V3 établie en 1996 : de toujours réfléchir un vécu *réfléchissant*. L'indexation n'est alors que d'ordre chronologique.

1.3 – Le critère d'indexation en 1996

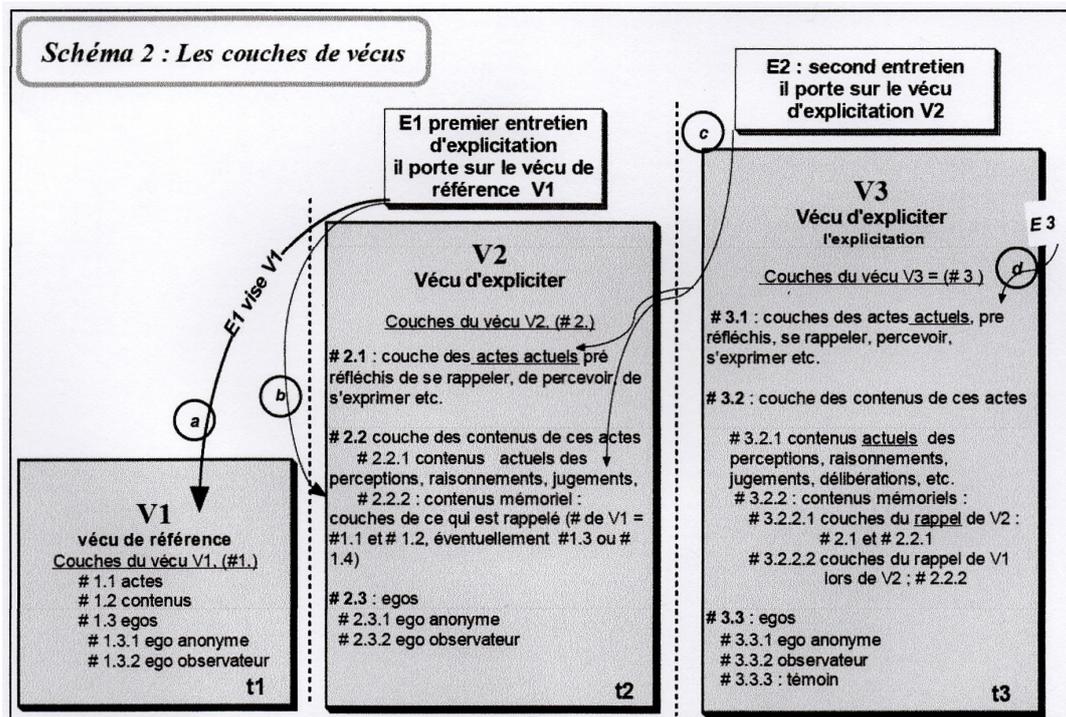
Dix ans auparavant, Pierre avait mis en évidence une différence de nature entre V1, qui est un vécu spontané, entre V2, qui est un vécu réfléchissant de vécu spontané, et entre V3 qui est un vécu réfléchissant de vécu réfléchissant-de-vécu-spontané. Le même schéma de la suite des vécus était accompagné de cette précision concernant V4 : « Entre V2 et V3, le passage se fait sous condition d'une nouvelle réduction méta-réfléchissante, V3 est un nouveau type de vécu, puisque pour la première fois il s'agit d'un vécu se rapportant à un vécu de vécu. Mais il n'y a pas de régression à l'infini, puisque V4 (vécu se rapportant à V3) ne serait pas d'une nature différente de V3, il serait seulement un peu plus complexe²⁴. » Ne nous attardons pas ici sur le problème de la régression à l'infini (peut-être s'agirait-il plutôt d'une « progression »), et prenons acte que V4 n'est pas différent de V3 quant à son caractère noétique, puisqu'il opère la même réduction : il ne vise que le vécu de l'entretien précédent, (avec ses dimensions noétique, noématique et égoïque propres), en évitant de viser à nouveau le vécu qui était le référent de cet entretien précédent. Et sa complexité croissante se situe du côté de l'objet, puisqu'il vise un vécu comprenant une couche supplémentaire de vécus, thématifiée en 2006 dans ce deuxième schéma²⁵ (la couche supplémentaire dans la colonne V3 porte l'index 3.2.2.2) :

²² Il n'y a pas de « troisième personne » dans le dispositif de l'explicitation.

²³ *Ibid.*, p. 34

²⁴ Pierre Vermersch, « Pour une psychophénoménologie /2, problèmes de validation. » *Expliciter* n° 14, mars 1996, p. 5

²⁵ Pierre Vermersch, « Vécus et couches des vécus. Questionner le déroulement d'un entretien (V3) », *Expliciter* n° 66, octobre 2006, p. 36



Cette citation de 1996 nous indique aussi que les vécus en question sont caractérisés par leur visée réfléchissante et leur niveau de réduction, selon un critère de type noétique. Dans cet article, il n'est pas question des vécus de B, car son propos est centré sur la valeur heuristique du réfléchissement : « La validation est ici conçue dans l'esprit d'une psychophénoménologie, c'est-à-dire dans le cadre d'une discipline empirique, basée sur un recueil de verbalisations descriptives, produites à partir d'un accès réfléchissant à l'expérience subjective. Classiquement cet accès est caractérisé comme un point de vue en première personne, ou encore le point de vue que seul peut avoir une personne sur sa propre expérience²⁶. »

En 1996, lors de la première indexation des vécus successifs, la question ne concernait que le point de vue en première personne – A – et son critère était exclusivement noétique.

1.4 – Conclusion sur ce problème

Il s'est manifestement opéré un glissement entre 1996 et 2006, qui est sans doute la source du flou persistant dans lequel nous utilisons ces index. Ce glissement s'explique très bien : quand l'article de 1996 visait à clarifier les actes successifs d'une recherche en première personne, l'article de 2006 s'intéressait au déroulement de l'entretien V3, aussi bien en première qu'en seconde personne.

²⁶ Pierre Vermersch, « Pour une psychophénoménologie /2, problèmes de validation. » *Expliciter* n° 14, mars 1996, p. 1

Nous devons donc constater deux possibilités : l'index (1,2,3,4...) du vécu (V) peut signifier soit sa situation chronologique, soit son type noétique.

Quel est l'usage le plus juste ? Pour ma part, si je me réfère à l'article d'Emmanuelle Maître de Pembroke dans le n° 104, il m'apparaît évident que l'entretien qu'elle a mené avec Agnès Thabuy, dans lequel celle-ci décrit son vécu en tant que B, est bien un V2.

D'un point de vue théorique, il semble plus significatif de conserver cet index pour différencier les vécus selon un critère de type noétique :

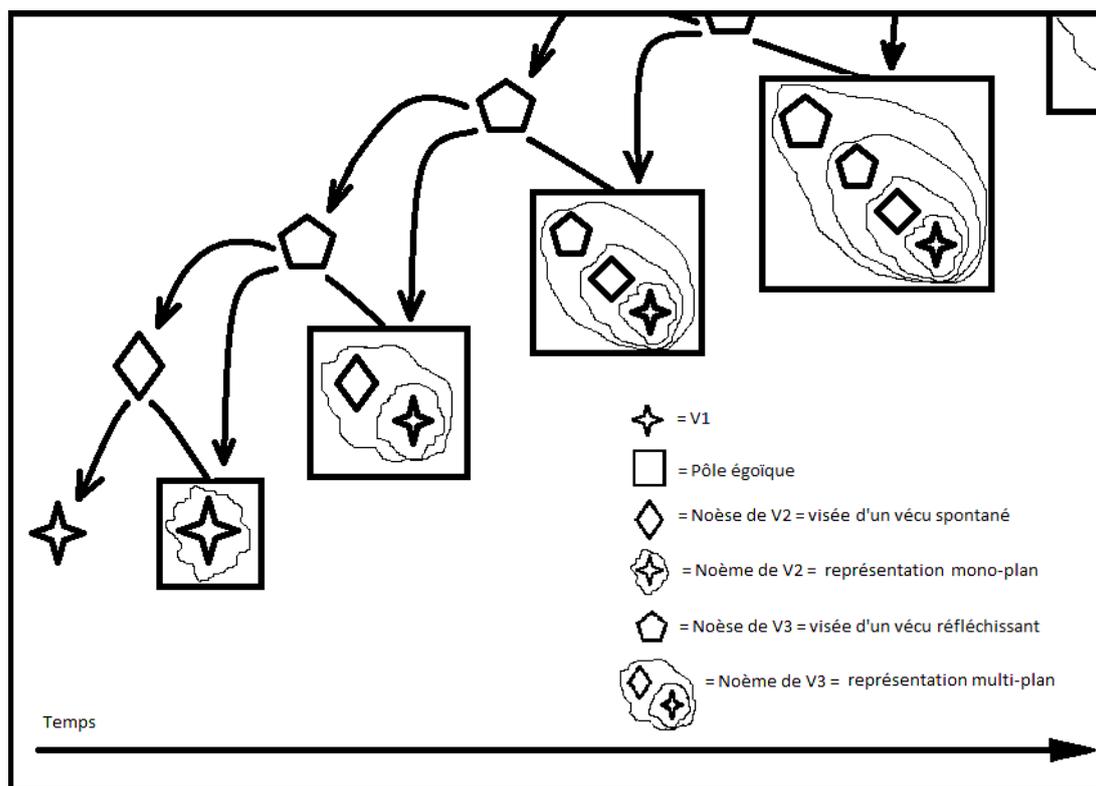
V1 : vécu simple, *mono plan*, spontané, dans l' « ici et maintenant » de son contexte.

V2 : vécu double, *multi plan*, actes de réfléchissement visant un vécu *mono plan* : V1.

V3 : vécu double, *multi plan*, actes de réfléchissement visant un vécu double, ou *multi plan* : V2.

V4 (?) : vécu double, *multi plan*, actes de réfléchissement visant un vécu triple, ou *multi plan* : V3.

Ma formulation vise à faire apparaître que la seule différence entre V3 et V4 concerne l'objet de la visée, le noème, qui se trouve plus feuilleté en passant de mono plan à multi plan. Or, notre critère prend en compte le pôle noétique, ce qui nous amène à reconnaître que quelque soit le nombre de plans, il s'agira dans ces deux cas de *viser exclusivement* le vécu en première personne lors de l'entretien *précédent*. Donc V4 est du même type que V3. Il n'y a réellement que trois types de vécus :



Ce schéma vise à montrer simplement que la structure des visées se répète à partir de l'hexagone figurant le V3, seul le contenu devenant plus complexe.

Mais alors, si dans un nouvel entretien je souhaite évoquer mon vécu de A lors d'un V3 précédent, comment vais-je l'indexer ?

Pourrais-je l'indexer sous la forme V3' ?

Non, car nous utilisons déjà ce moyen pour indexer les reprises : V3' signifie à l'heure actuelle « nouvel entretien visant le même V2 de référence que V3 ».

La discussion est ouverte sur cette question, et ma position est la suivante.

Il est certain, pour des raisons de repérage, que nous avons besoin d'indexer chronologiquement. Nous pourrions choisir de conserver V4, V5 etc., car l'usage, même s'il est ambigu, est déjà installé, il nous suffirait de savoir qu'*à partir de V3, tous les vécus sont du même type*. Mais justement, puisque ce savoir est une conquête théorique de la psychophénoménologie, il est important qu'il apparaisse à même l'indexation, pour une relation cohérente entre la pratique et sa théorie.

Ensuite, c'est une question de convention. Remplacerons-nous V4 par V3² (non, ceci n'indique pas une note en bas de page), ou V3B ..?

Peut-être un choix émergerait-il d'une discussion en séminaire, peut-être d'une pertinence trouvée au fil d'une écriture. Pour ma part, dans la suite de cet article, j'adopterai l'indexation en usage dans le domaine informatique : V3.0, V3.1 etc.

2 – Intégrer les évolutions

Au fil de l'écriture de cette première partie, j'ai constaté que les tableaux n'envisagent encore l'EdE qu'en fonction des actes d'évocation. Or, depuis 2006, un entretien d'explicitation peut amener A à vivre aussi des actes de dissociation (ou de décentration) ainsi que des actes de reflètement. Est-ce que la prise en compte de ces deux actes change quelque chose dans l'organisation des « visées méta » successives ? Une réponse à cette question pourrait nous aider à clarifier les déterminations de chacun des ces actes. Je ne vise plus seulement ici à clarifier des questions d'indexation, mais aussi des articulations structurelles.

2.1 – Statut de la dissociation

En imagination, remplaçons donc, dans le schéma de la suite des vécus, l'acte d'évocation par celui, dans un premier temps, de la dissociation :

Le V1 reste le type de vécu de référence : rien ne change en structure.

Le V2 consiste pour A à mettre en place un dissocié qui lui apportera de nouvelles informations sur le V1 : rien ne change en structure.

Le V3.0 consiste pour A à mettre en place un dissocié qui lui apportera de nouvelles informations sur son vécu de dissociation, visant *exclusivement* le vécu de V2 : rien ne change en structure.

Le V3.1 consiste pour A à mettre en place un dissocié qui lui apportera de nouvelles informations sur son vécu de dissociation, visant *exclusivement* le vécu de V3.0 : rien ne change en structure.

Ceci n'est pas surprenant, puisque la dissociation, telle qu'employée dans le contexte de l'explicitation, est une activité de même « rang » que l'évocation : elle est un mode de réfléchissement du V1 qui produit de la description.

2.3 – Statut du reflètement

Remplaçons maintenant l'évocation par le reflètement :

Le V1 reste le type de vécu de référence : rien ne change en structure.

Le V2 consiste pour A à viser son sens corporel afin de créer un nouveau sens à propos de V1 : quelque chose change en structure, il ne s'agit plus de recueillir de l'information, de la description neutre, mais de créer un sens neuf.

Comment intégrer cette variation structurelle dans une cohérence d'ensemble ?

Au moment de proposer cette notion de reflètement, dans son article intitulé « activité réfléchissante et création de sens²⁷ », Pierre, qui tâchait alors de mesurer la portée du focusing, écrivait : « la question que pose cet article, est de savoir si tout reflètement dépend ou non du fait qu'un réfléchissement se soit opéré ou pas au préalable²⁸. » Il y aurait donc une différence entre *reflètement* et *réfléchissement* ?

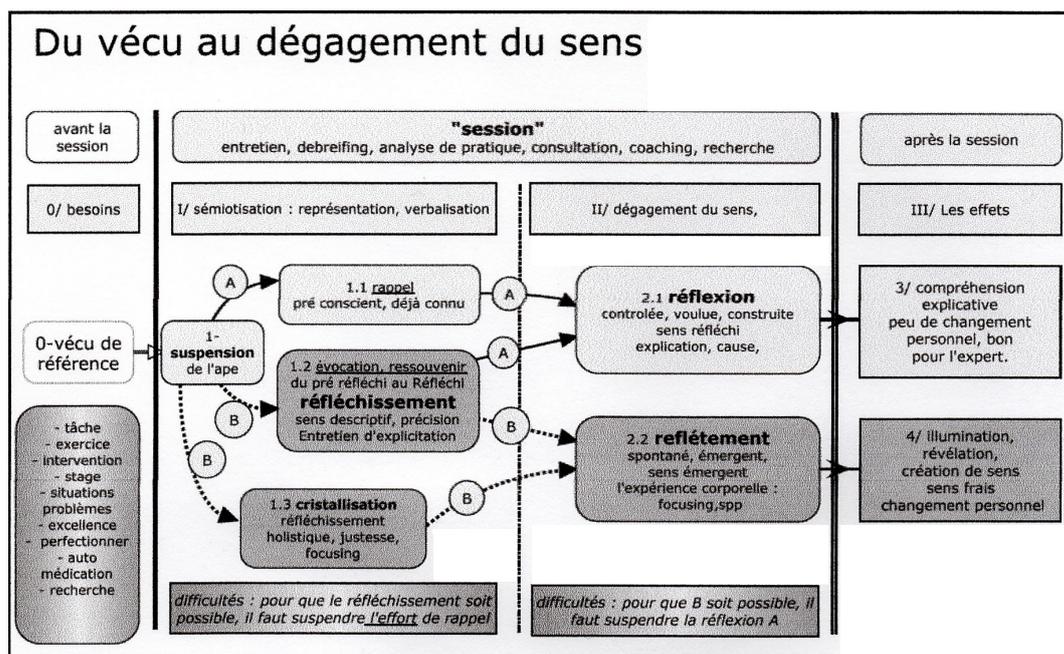
Le reflètement est-il un acte de même rang que l'évocation et la dissociation, ou bien est-il de rang secondaire (postérieur), de traitement des données, d'analyse ?

Dans le schéma²⁹ qui synthétise le propos de l'article, on observe que le reflètement est de même rang que la réflexion, tous deux secondaires vis-à-vis du réfléchissement :

²⁷ Pierre Vermersch, « Activité réfléchissante et création de sens », *Expliciter* n° 75, mai 2008, p. 31-50.

²⁸ *Ibid.*, p. 45

²⁹ *Ibid.*, p. 41



(Petite précision : dans ce schéma, « Suspension de l'ape » signifie « suspension de l'activité principale » (au profit d'une activité de réfléchissement)).

Dans le texte, l'activité de réflexion est caractérisée par des opérations de raisonnement, de comparaison, d'abstraction, de déduction ou d'inférence. Et Pierre lui oppose le reflètement pour caractériser une création de sens par saisie holistique (ce n'est pas une analyse détaillée), dont le produit résonne fortement pour le sujet (ce n'est pas une analyse qui formalise les données en apposant des grilles et référentiels objectivants) et apparaît dans un sentiment de nouveauté, de surprise, il est une émergence (il ne pouvait être pressenti au vu des données, ce n'est pas non-plus le produit-type d'une opération réglée).

Mais dans ce schéma, il faut remarquer que dans la colonne correspondant à la sémiotisation, on trouve, sous le réfléchissement « évocatif », propre à l'explicitation, un autre réfléchissement par « cristallisation », propre au focusing, qui produit le matériau du reflètement. La lecture de l'article permet de comprendre l'établissement d'un parallèle entre les processus de l'explicitation et celui du focusing : à l'acte réfléchissant d'évocation correspond un acte réfléchissant de « ressenti corporel », à l'acte thématissant de description correspond l'acte de « cristallisation » (le terme est de Pierre, mais Gendlin dit « to take a handle », *saisir une poignée*) et à l'acte analytique/synthétique de réflexion correspond celui de « reflètement ».

Mais peut-on intégrer le focusing tel quel, aux techniques d'explicitation ? Les objectifs de l'explicitation, du moins dans le contexte de tous les articles cités, et plus généralement dans le contexte du GREX, sont des objectifs de recherche. Cela explique que son activité de second rang soit l'analyse par réflexion. Dans le schéma « Du vécu au dégagement de sens », on constate que les effets

du focusing sont plutôt d'ordre personnel : « illumination, révélation, changements personnels ». Comment intégrer cette possibilité de création de « sens frais » dans une démarche psychophénoménologique ?

3 – Articulation avec les niveaux de description

Dans son article intitulé « Description et niveaux de description³⁰ », Pierre propose de distinguer quatre niveaux de description du déroulement du vécu³¹ : « (...) les deux premiers décrivent le contenu du vécu ; le troisième décrit des états de conscience qui n'ont qu'un rapport indirect et allusif avec le contenu vécu, ce sont les sentiments intellectuels ; le quatrième décrit une réalité organique généralement invisible et pourtant essentielle, active en permanence, la dimension organisationnelle du vécu. »

Au fil de l'article, les niveaux sont parfois caractérisés selon leur type noématique, parfois selon leur type noétique. L'enjeu est ici d'articuler ces niveaux avec notre typologie noétique pour comprendre comment l'intégration du focusing semble avoir évolué.

3.1 – Niveaux 1 et 2

Ces deux premiers niveaux sont déjà bien identifiés dans la pratique de l'explicitation : ils présentent deux degrés d'accessibilité du V1 à la conscience qui le vise. Cette question de l'accès revient, sur le plan noétique, à parler de la modalité du passage du pré-réfléchi au réfléchi : pour le niveau 1, le passage se fait aisément, spontanément, par un acte de mémoire volontaire, il est plutôt un passage du pré conscient au conscient. Pour le niveau 2, le passage demande de cesser l'effort volontaire et de poser des actes d'évocation ou de dissociation. Mais, sur le plan noématique, ils ont en commun de produire un contenu thématique, c'est-à-dire « déposé » dans un signifiant partagé, comme ceux du langage, qui peut faire l'objet d'une *description* détaillée, structurée chronologiquement et figurative du V1. Et cette forme thématique ouvre la possibilité d'une *réflexion*.

3.2 – Niveau 3

Le niveau 3, des « sentiments intellectuels », est celui qui, par définition nous ramène directement au focusing : « les sentiments intellectuels sont superficiellement très variés, ce peut être un *ressenti corporel*, un geste, une impression de mouvement, de distance, d'enveloppement ou de direction, une image ou portion d'image sans lien direct avec le contenu de la pensée, un symbole, un blanc, un vide,

³⁰ Pierre Vermersch, « Description et niveaux de description », *Expliciter* n° 104, novembre 2014, p.51-55.

³¹ A ne pas confondre avec les niveaux de descriptions de la fragmentation, aussi au nombre de quatre.

etc... »³². La première opération majeure à remarquer ici est que l'objet visé par le focusing, le « ressenti corporel », est maintenant assimilé à la catégorie de « sentiment intellectuel ». Ensuite, Pierre suggère que cette variété noématique est superficielle, et que les éléments cités relèveraient d'une même nature. Ce niveau est « l'expression "symbolique", "indirecte", "non verbale" du niveau de la pensée qui s'opère de façon infra consciente (c'est le terme choisi par Burloud), ou encore au niveau du Potentiel ou de l'organisme³³. » Ces deux derniers termes indiquant fortement une référence au focusing.

Quelles sont donc les caractéristiques du réfléchissement propre à ce niveau ?

Par exemple, le sentiment intellectuel « se donne dans un premier temps comme n'ayant pas beaucoup de sens, et même comme inutile à prendre en compte. »³⁴ Ce caractère peut avoir une grande influence sur la visée quant à sa motivation, car « rien ne semble garantir qu'il y aura émergence³⁵ » de sens. Il semble inutile à prendre en compte car il ne présente le potentiel d'aucune description détaillée, n'informe pas directement sur la conduite : « Le vide du remplissage initial pourrait être qualifié de plus absolu » pour ce type de réfléchissement que pour l'évocation, dans lequel A est « au moins sûr que ce moment passé a existé, qu'il a bien vécu ce moment de sa vie³⁶ », l'effroi de la visée à vide doit s'en trouver bien accru. Mais ce problème, tout comme l'effroi propre à l'évocation, trouve une solution dans l'accompagnement, ou dans l'apprentissage de l'auto-accompagnement, qui s'opère grâce à des catégories de sous-modalités perceptives, et d'autres descripteurs encore à inventer³⁷.

Ensuite, si dans ce type de réfléchissement, l'acte même est bien le focusing (nous n'avons pas de mot français), il nous faut postuler que la verbalisation qui en résulte est la « cristallisation », une *poignée* holistique, un mot, une image. Il y a donc bien, dans ce passage du préfléchi au réfléchi, une *thématisation*, au sens étymologique de « placement », de « dépôt », en l'occurrence dépôt d'un signifiant privé dans un signifiant partagé, passage d'un état de référent à un état de représentant. Par contre, ce caractère thématique présente des différences avec le résultat d'une évocation ou d'une dissociation : il est achronique (le représentant n'est pas élément d'une chronologie) et abstrait (le référent ne ressemble pas à son modèle à la manière d'un portrait réaliste), il ne désigne pas directement, il n'a pas de valeur déictique du déroulement de la conduite lors du V1. Toutefois, il présente le caractère, commun avec le représentant thématique issu de l'évocation et de la dissociation, d'être fortement résonnant, de présenter une valeur de « vérité expérientielle », avec une intensité peut-être supérieure, puisque condensée dans un instantané.

Mais le sentiment intellectuel cristallisé demande encore l'opération qui correspond au niveau suivant.

³² *Ibid.*, p. 53

³³ *Ibidem.*

³⁴ *Ibidem.*

³⁵ Pierre Vermersch, « Activité réfléchissante et création de sens », *Expliciter* n° 75, mai 2008, p. 47.

³⁶ *Ibidem.*

³⁷ L'article développe p.47 cette question des obstacles et de leur dépassement.

3.3 – Le niveau 4

« C'est tout l'intérêt de l'apparition *spontanée* ou *provoquée* de sentiments intellectuels (N3), car cela alerte et potentiellement informe, sur la présence de ce niveau organisationnel, et qu'il est possible de prendre le sentiment intellectuel comme base pour un "focusing universel" permettant de se poser la question "qu'est-ce que cela m'apprend ? Qu'est-ce qui se passe ? D'où cela me vient-il de procéder ainsi ?"³⁸. » Le niveau 4 est explicitement présenté comme étant celui d'un acte de reflètement, et le sens frais qu'il créera - potentiellement - est relatif au niveau d'organisation sous-jacent, le schème. Or, le schème ressort bien du type d'objets que peut viser une psychophénoménologie, puisqu'il présente une structure du déroulement de la conduite. De plus, l'enjeu scientifique est ici d'accéder aux schèmes par d'autres moyens que ceux de la réflexion : « Pour nous, le point méthodologique important c'est que ces schèmes peuvent aussi être conscientisés après coup. »³⁹ La valeur ajoutée est d'accéder à des données fondamentales en contournant la réflexion, qui suit des voies déjà connues, familières. L'intérêt heuristique du reflètement est qu'il est créateur de nouveauté, d'inattendu. La réflexion est une prise de distance avec le matériau qu'elle traite, le reflètement reste en prise avec le vécu, c'est en cela qu'il s'apparente à un réfléchissement. Le paradoxe est que, en contre-partie de ce sentiment de forte justesse en première personne, l'opération de reflètement, observée en seconde personne, présente l'apparence d'une construction, d'une interprétation, diminuant sa valeur heuristique.

Il est alors intéressant de reprendre cette hypothèse de Pierre en 2008 : « Je fais l'hypothèse que lors du réfléchissement (par évocation, ndlr) d'un vécu, non seulement s'opère la prise de conscience réflexive de ce qui était conscience en acte, mais cela donne l'occasion par association et résonance d'éveiller d'autres informations en plus, contenues dans le champ de pré donation (ce que la phénoménologie qualifie de "passivité" et qui relève de l'inconscient phénoménologique (...), la masse sédimentée de toutes les rétentions et de leurs interactions par associations). »

Cette hypothèse permettrait de comprendre comment le sentiment intellectuel, cristallisé puis reflété, le serait dans une relation de justesse et de résonance forte avec le vécu de référence : l'évocation préalable aurait agi comme son intention éveillante, lui conférant un lien de « sens expérientiel⁴⁰ » avec le vécu de référence.

Cette hypothèse pourrait aussi concerner la justesse des données recueillies par les dissociés.

³⁸ Pierre Vermersch, « Description et niveaux de description », *Expliciter* n° 104, novembre 2014, p.54.

³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ Pierre Vermersch, « Activité réfléchissante et création de sens », *Expliciter* n° 75, mai 2008, p. 35.

4 – Conclusion

En conclusion de cet article de réflexion structurée, il semble qu'un nouveau schéma s'impose, reprenant les éléments plus haut articulés.

J'ai repris la forme du schéma de la suite des vécus de Pierre et j'ai changé le contenu des cases, en espérant qu'elles seront lisibles. Ce schéma est forcément réducteur (dans les cases V2 et V3, la succession des types de réfléchissement ne décrit pas une obligation de *mise en œuvre*, mais une nécessité *structurale*), mais j'espère qu'il donnera lieu à discussions.

